

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
du 16/11/2024**

**Association Musicale de Grézieu la Varenne  
11 rue Emile Evellier – 69290 GREZIEU LA VARENNE  
Tél. : 07.63.59.50.31**

Le 16/11/2024 à 10 H 00, les membres de l' Association Musicale de Grezieu la Varenne se sont réunis au Centre d'Animation de Grézieu la Varenne en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre, ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Françoise GIBERT, présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Eliane BERTIN, trésorière de l'association.

Plus du ¼ des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration.

Renouvellement des mandats de membres du Bureau.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents étaient disponibles et consultables sur le bureau de l'Assemblée, et qu'ils ont également été déposés au siège de l'association le 16 Novembre 2024.

Il a été fait lecture du rapport moral et du rapport d'activité.

A l'issue de sa lecture, la présidente de séance a mis aux voix **le Rapport Financier**, conformément à l'ordre du jour :

Celui-ci a été adopté à l'unanimité.



**Renouvellement des 3 mandats des membres du Conseil d'Administration :**  
l'Assemblée renouvelle Mme Eliane BERTIN, M. Didier GAUGUET et Mme Françoise GIBERT

**Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration :**

Bernard CROST, Nathalie ACHAINTE, Philippe BAILLY et Richard GELEY

**ELECTION des membres du Bureau :**

PRESIDENTE - Mme Françoise GIBERT

TRESORIERE - Mme Eliane BERTIN

SECRETAIRE – Aucun candidat au poste

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 AN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

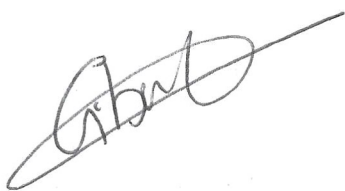
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12.15 H

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Grézieu la Varenne, le 22 Novembre 2024

**La Présidente de séance**

***Françoise GIBERT***



**La Secrétaire de séance**

***Eliane BERTIN***

